



Association des Créateurs Majolans

Hôtel de ville - Place de l'Europe - B.P. 122 - 69883 MEYZIEU Cedex - ☎ 06-82-14-35-54

26^{ème} Salon d'Arts Plastiques

du 27 février au 3 mars 2019

Espace Jean Poperen

135, rue de la République - Meyzieu

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél Mail

	Titres	Techniques employées	Dimensions Hauteur x Largeur	Prix
1				
2				
3				
4				
5				
6				

Je produis une autre œuvre sur le thème : « *couleurs* » oui non

Titre :

Technique :

Dimensions :

Observation : cette exposition est un salon, et à ce titre **aucune toile au sol ne sera acceptée**. D'autre part, pour ne pas gêner les autres exposants, les démonstrations sont Interdites.

.../...

IMPORTANT

Le présent bulletin d'inscription devra nous parvenir **au plus tard le vendredi 15 décembre 2018** accompagné,

- des photos des œuvres qui seront présentées,
- d'un chèque d'inscription de 58 euros libellé à l'ordre de l'Association des Créateurs Majolans (il ne sera encaissé qu'après le salon),
- d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre des Créateurs Majolans
- de la photocopie de votre carte d'identité recto-verso
- d'une grande enveloppe (162 x 229 mm) **timbrée (jusqu'à 50 g)** à votre adresse.
- Les photos devront être imprimées sur du « **papier photo** » afin de nous faciliter la sélection des œuvres présentées ;
- Elles seront retournées avec les dossiers d'inscription refusés ou rendues aux exposants acceptés, lors du salon.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU EN RETARD SERA RETOURNE A SON EXPEDITEUR

Pour accord avec notre règlement, veuillez faire précéder la date et votre signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date Signature